

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussignée Isabelle BEYNEIX, atteste au nom de l'ESCP BS, en tant que Directrice scientifique du MSc Médias, que le projet intitulé « Pata-Rat, entre rouilles et murmures », à l'instigation de Mme Sophie Lemoine, étudiante en MSc Médias pour l'année 2025-2026, n'est pas un projet pédagogique inclus dans le programme de la formation et qu'il ne donnera lieu à aucune prise en compte, notée ou non, et ne prendra aucune part dans la validation du cursus de Mme Sophie Lemoine.

A Paris

Le Mercredi 22 octobre 2025

Signature + cachet de
l'établissement

